PASSAGE DE L'AISANCE AQUATIQUE POUR LES LICENCIES SURFEURS

publié le 04/10/2021

Descriptif :

ATTESTATION D'AISANCE AQUATIQUE ou COMPÉTENCES DU SAVOIR NAGER MERCREDI 6 OCTOBRE 12H10 - 12H45 ¨PISCINE DE SURGERES

LES LICENCIES UNSS INSCRITS A LA JOURNÉE SURF DU 13 OCTOBRE ET QUI AURAIENT PERDU LEUR ATTESTATION DE NATATION (AISANCE AQUATIQUE OU DE DIPLOME DU SAVOIR NAGER) POURRONT PASSER L'ATTESTATION D'AISANCE AQUATIQUE MERCREDI 6 OCTOBRE DE 12H10 A 12H45 A LA PISCINE DE SURGERES *

INSCRIVEZ-VOUS AU PRES DE VOTRE PROFESSEUR D'EPS AVANT MARDI 5 OCTOBRE MIDI
(*) Dans la limite des places disponibles

L'ÉQUIPE DES ENSEIGNANTS D'EPS

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.